

La protection du corridor vert Châteauguay-Léry fait l'unanimité dans la population

## **Les groupes écologistes inquiets du silence de la MRC de Roussillon**

**(Châteauguay, le 29 mai 2014)** – À la lumière des recommandations exprimées par les citoyens lors de la récente consultation publique de la MRC de Roussillon, il apparaît clairement que la totalité des opinions et recommandations exprimées dans le cadre de cet exercice démocratique sont en faveur de la protection et de la mise en valeur intégrale du corridor vert Châteauguay-Léry. Toutefois SOS Forêt Fernand-Seguin et Héritage Saint-Bernard trouvent très inquiétant que la MRC de Roussillon n'ait toujours pas rendu public un rapport sur les consultations tenues cet hiver.

Au cours du mois de février dernier, la MRC de Roussillon a consulté les citoyens sur les enjeux liés aux règlements modifiant le schéma d'aménagement. Ces règlements portaient notamment sur la protection et la mise en valeur des milieux naturels sur le territoire. C'est cet enjeu a attiré le plus grand nombre de participants. D'ailleurs, les mémoires sont disponibles sur le site Web de la MRC de Roussillon.

En effet, afin d'assurer un maintien de la biodiversité actuelle, plus d'un millier de citoyens et groupes citoyens ont recommandé à la MRC de Roussillon :

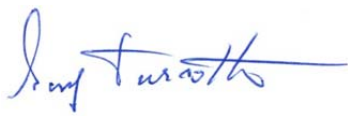
- de protéger l'ensemble des milieux naturels situés à l'intérieur du territoire du corridor vert Châteauguay-Léry proposé par les organismes SOS Forêt Fernand-Seguin et Héritage Saint-Bernard;
- d'interdire toute construction d'habitation à l'intérieur du corridor vert Châteauguay-Léry et de ne permettre que des usages véritablement compatibles avec la conservation des milieux naturels tels que des sentiers nature ainsi et des aires de repos et d'observation;
- d'élaborer un plan d'action qui assure la conservation et la mise en valeur des milieux naturels existants ainsi qu'un plan d'action permettant l'atteinte des objectifs de rétablissement du couvert forestier.

Plus de trois mois après les consultations, les citoyens et les groupes environnementaux n'ont eu aucune nouvelle concernant la direction que prendra la MRC de Roussillon dans les règlements devant être adoptés par nos élus avant la fin de juillet prochain. Il s'agit d'un silence inquiétant et les

deux groupes qui prônent la protection intégrale du corridor espèrent toujours que la MRC de Roussillon adoptera des règlements allant dans le sens des opinions déposées lors des consultations publiques. Les citoyens sont en droit de s’y attendre également.

Pour obtenir des informations supplémentaires :

- [www.corridorvert.com](http://www.corridorvert.com)
- Page Web de la MRC de Roussillon : [http://www.mrcroussillon.qc.ca/cgi-bin/index.cgi?page=amenagement0\\_3\\_1&langue=fra](http://www.mrcroussillon.qc.ca/cgi-bin/index.cgi?page=amenagement0_3_1&langue=fra)



Guy Turcotte

514 970-7475

[sos.fern@sympatico.ca](mailto:sos.fern@sympatico.ca)

**SOS** Forêt  
FERNAND-SEGUIN



Luc L'Écuyer

450 698-3133 poste 230

[luc.lecuyer@heritagestbernard.qc.ca](mailto:luc.lecuyer@heritagestbernard.qc.ca)

 Héritage  
Saint-Bernard

-30-

Source : Guy Turcotte  
514 970-7475 — [sos.fern@sympatico.ca](mailto:sos.fern@sympatico.ca)

Luc L'Écuyer  
450 698-3133 poste 226 — [luc.lecuyer@heritagestbernard.qc.ca](mailto:luc.lecuyer@heritagestbernard.qc.ca)